

# Belles idées

BEAUX QUARTIERS DONNE LA PAROLE À DES ACTEURS DE LA VIE CULTURELLE, ARTISTIQUE OU ÉCONOMIQUE GRENOBLOISE ET LEUR PROPOSE DE S'EXPRIMER LIBREMENT SUR UN THÈME QUI LEUR EST CHER.

## Philippe Macary et Dominique Page

Architectes DPLG

« L'architecture est aujourd'hui indissociable de l'urbanisme »



**Philippe Macary** (à gauche), architecte DPLG, s'est associé avec Antoine Félix-Faure en 1985 dès la fin de ses études. Leur cabinet a réalisé, entre autres, le Musée de Grenoble, le Crac de Valence, et a participé à l'opération Banlieue 89.

**Dominique Page**, architecte DPLG d'abord indépendant, a rejoint le cabinet en 1996. Depuis le départ d'Antoine Félix-Faure en 2013, ils sont tous deux associés au sein de l'agence Macary Page/architectes.

L'architecture a connu, depuis quelques décennies, une évolution dont Grenoble, caisse de résonance sensible, offre un aperçu privilégié. Longtemps, dans les villes, on a disposé d'espace, ce qui permettait de construire de nouveaux bâtiments sur des terrains encore vierges. Cette phase-là a permis ainsi à Grenoble de se développer dans les années 1960-70, avec l'extension en particulier des quartiers olympiques. Puis l'espace s'est fait plus rare, accentué ici par le contexte géographique très particulier d'une ville entourée de montagnes, et donc non infiniment extensible. D'où la nécessité de penser l'architecture en termes de restauration de quartiers ou de bâtiments existants. Depuis les années 1990-2000, c'est ce qui prévaut à Grenoble, et il n'est pas une seule des opérations auxquelles nous avons participé dans les années récentes qui ne se soit faite en dehors de ces nouvelles conditions. Partie prenante de plusieurs des grands projets qui façonnent le visage de la ville d'aujourd'hui et de demain, nous sommes ainsi intervenus sur des sites aussi divers que le quartier Teisseire, le quartier de Bonne, la Presqu'île ou la zac Bouchayer-Viallet.

Ce qui nous est apparu, dans ces diverses interventions, c'est que tout projet architectural se trouve désormais confronté à des défis économiques et écologiques qui rendent plus complexe le travail de l'architecte. L'impulsion est ici donnée par le pouvoir politique, qui a toujours été particulièrement exigeant à Grenoble : les permis de construire y sont très étudiés, par exemple, sur le bilan carbone, sur les apports solaires, sur les types d'énergies, sur la réglementation thermique, sur les normes anti-bruit. Les politiques sont d'ailleurs dans leur rôle, en donnant l'impulsion : à Grenoble, ils placent simplement la barre un peu plus haut qu'ailleurs, ce qui pousse tous les intervenants à aller eux-mêmes toujours plus avant dans leur réflexion. Et la compétence des entreprises, façonnée par ces exigences, fait que les plus médiocres disparaissent d'elles-mêmes et que le savoir-faire de celles qui subsistent se densifie. Ce qui

est nécessaire vu le développement même des techniques et des matériaux : la végétalisation des toits, par exemple, ou l'isolation extérieure des façades, posent des problèmes particuliers.

Mais la contrainte technique n'est pas tout. La contrainte financière joue plus encore, qui fait qu'à Grenoble, le mètre carré se vend moins cher qu'à Lyon ou Paris par exemple : d'où la nécessité, si l'on veut préserver la part de rentabilité nécessaire, de serrer les prix de la construction, mais sans jouer sur la qualité. À quoi s'ajoute, et là encore la volonté politique se conçoit, que, lorsqu'on met en place un nouveau quartier en l'implantant dans un ancien déjà existant, ce quartier

nouveau doit s'intégrer à la ville elle-même, devenir un lieu de vie, d'activités commerciales, de développement social et culturel. D'où une réflexion sur l'urbanisation de ce quartier, sur les passages, les rues, les zones communes. En tenant compte aussi de la pollution, inhérente aux anciens quartiers industriels : la présence de métaux lourds

« L'impulsion est donnée par le pouvoir politique, qui a toujours été particulièrement exigeant à Grenoble »

demande à être traitée de façon originale, par exemple en les enterrant sous les nouvelles rues, dont on remonte d'autant le niveau, quitte à leur donner un aspect vallonné, ce qui permet tout à la fois de pérenniser les sols et de garder les matériaux sur place, en évitant tous les transports d'évacuation qui sont autant de nuisances supplémentaires. Enfin, l'agrément extérieur doit avoir son équivalent dans l'agrément intérieur. Nous essayons de penser des logements en fonction de la lumière, en privilégiant ainsi les appartements d'angle, et de l'espace, éventuellement modulable, car les besoins d'une famille évoluent au fil des années. Et le rapport avec la nature est un élément important de notre démarche, dans la mesure où il participe de façon forte au sentiment de bien-être, mais aussi parce qu'il crée le lien entre intérieur et extérieur. L'architecture est aujourd'hui indissociable de l'urbanisme : si elle relève de l'esthétique, de la technique, de l'économie, de l'écologie, le tout réuni fait qu'elle est un élément déterminant de notre vie, tant individuelle et familiale que sociale.